

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 COURSE SUR PRAIRIE



MOTO-CLUB: Bicqueley Motocross
E-MAIL: bicqueley-moto-cross@outlook.com
TÉLÉPHONE: 0760964238
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Ophélie NOWAK

N° D'ÉPREUVE FFM: 640
DATE: 31/08/2025
LIEU: Bicqueley (54)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	_____ Olivier SALM	Licence : 117900 /
Président du Jury ou Arbitre*	_____ Frédéric CARRE	Licence : 220434 /
Membre du Jury	_____	Licence :
Membre du Jury	_____	Licence :
Commissaire technique responsable	- Daniel PAQUIN	Licence : 318166 /
Responsable du chronométrage	_____ CASSIN Chloé	Licence : 266214 /

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
65cc/85cc	7	15	65cc/85cc/150cc4t	65cc:7-11 ans / 85cc: Kids 9 à 12 an. Espoirs 12 à 15
Trophée 250cc	15		144cc2t/150cc2t/250cc2t/- -250cc4t	
Trophée 450cc	15		250cc2t/300cc2t/350cc2t/- -450cc4t	
125cc	13		125cc2t	
Trophée Vétérans/-	40		Trophée Vét: 125cc2t à 450cc4t	
-Moto Ancienne/Féminines	13/15*		Moto ancienne: 125cc2t à 500cc Féminines : 125cc2t à 450cc4t	* 13ans : 125cc2t / 15 ans : >125cc2t
Open	13/15*		125cc2t à 450cc4t	* 13ans : 125cc2t / 15 ans : >125cc2t

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : *obligatoires* casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, *fortement recommandés* protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur HUNTZINGER Pierre Marc**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **Toul**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **15**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Panelle Saint Martin**

Adresse **Route de Sexey, Biqueley 54200**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1200m**

Largeur minimum de la piste **8m**

Largeur de la grille **30m**

Longueur de la ligne droite de départ **60m**

Nombre d'OCP* **10**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **43**

En manche : **36**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **0**

En manche : **0**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **20/06/2025**

[Signature]
O. NOWAK

VISA DE LA LIGUE

DATE: **24.06.2025**

LIGUE MOTO GRAND EST

Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin
54500 COMPIÈNE
Tél : 03 83 18 87 08
Fax : 03 83 18 87 69

[Signature]
Po Costitch Michel

VISA DE LA FFM

DATE: **26/06/2025**

NUMÉRO: **25/0661**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

[Signature]